

Montréal, le 12 septembre 2019

Envoyé par courriel

Objet : Campagne électorale fédérale - Questions aux partis politiques sur des enjeux de solidarité et de coopération internationales

Madame,
Monsieur,

L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) regroupe 60 organisations du Québec qui œuvrent localement et dans plus de 75 pays à travers le monde pour un développement durable et humain. Les membres de l'AQOCI contribuent par leur plaidoyer, leurs projets de coopération et leurs activités d'éducation à la citoyenneté mondiale à l'éradication des causes de la pauvreté et à la construction d'un monde basé sur des principes de justice, d'inclusion, d'égalité et de respect des droits humains. Par conséquent, dans le cadre de la campagne électorale fédérale 2019, l'AQOCI aimerait connaître les politiques et les mesures proposées par votre parti sur quatre enjeux importants pour la solidarité et la coopération internationales.

JUSTICE CLIMATIQUE

Nous vivons à l'heure actuelle une situation d'urgence climatique reconnue notamment par plus de 365 municipalités du Québec. Le Canada et les autres pays du Nord portent la responsabilité historique de cette crise et doivent impérativement prendre des mesures fortes pour s'assurer de maintenir le réchauffement global moyen sous la barre des 1,5° Celsius. Au-delà de ce seuil, les experts prédisent des conséquences qui seront catastrophiques.

Le Canada doit également appuyer les pays du Sud qui subissent les effets des changements climatiques sans y avoir contribué en offrant un niveau adéquat de financement pour l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques dans ces pays. Au pays comme à l'étranger, le Canada doit faire sa juste part.

Si votre parti est élu pour former le prochain gouvernement...

1) quelles cibles de réduction des gaz à effet de serre comptez-vous proposer à partir de 2020?

2) à quel niveau se situera la contribution du Canada au financement climatique international à partir de 2020?

DROITS DES FEMMES

Le Canada a lancé en 2016 une Politique d'aide internationale féministe (PAIF) qui a été applaudie par les organismes de coopération internationale (OCI) à travers le pays. La vaste expérience de ces OCI démontre que l'emphase placée sur les droits des femmes est essentielle pour lutter efficacement contre la pauvreté et les inégalités. Par contre, l'engagement financier du Canada pour mettre en œuvre cette politique stagne. De plus, le budget consacré à l'aide publique au développement (APD) est à un niveau historiquement bas. Le Canada n'a jamais réussi à atteindre la cible internationale visant à consacrer 0,7 % du revenu national brut (RNB) à l'APD et sa contribution a même diminué de moitié depuis 20 ans. Ce manque d'engagement financier nuit à notre capacité à favoriser le véritable changement transformateur souhaité pour les femmes et les filles à travers le monde.

3) est-ce que vous vous engagez à renforcer concrètement la contribution du Canada à la Politique d'aide internationale féministe en augmentant le budget de l'aide publique au développement de manière à atteindre la cible minimale de 0,7 % du revenu national brut (RNB) dans un avenir rapproché ?

Par ailleurs, dans la lutte aux changements climatiques, bien qu'elles soient plus vulnérables à ses impacts, les femmes ne sont pas simplement des victimes : elles sont aussi et surtout des actrices de changements et des porteuses de solutions. Les connaissances environnementales des femmes autochtones, par exemple, ont été sous-évaluées et pourraient apporter une contribution importante à la recherche et l'élaboration de politiques sur les changements climatiques.

Si votre parti est élu pour former le prochain gouvernement...

4) quelles mesures prendrez-vous pour renforcer le leadership des femmes, et des femmes autochtones en particulier, en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques ici et à l'étranger ?

Les femmes sont souvent à l'avant-garde des mouvements de promotion de la justice sociale, incluant la justice climatique, de la paix et de la sécurité. Pourtant, les femmes défenseuses des droits humains sont particulièrement à risque de subir des violations de leurs droits, y compris des formes de violence sexuelle et fondée sur le sexe, des menaces, du harcèlement et des campagnes de diffamation liées à leur statut de femmes.

5) quels engagements prendrez-vous pour reconnaître, protéger et soutenir les femmes qui défendent les droits humains et l'environnement ?

PAIX

Depuis plusieurs décennies, le peuple palestinien souffre gravement du conflit avec Israël et est confronté à la violence et à une situation socio-économique désastreuse. Nous savons que la **Politique canadienne sur les aspects clés du conflit israélo-palestinien** reconnaît le droit des Palestiniennes et des Palestiniens à s'autodéterminer et appuie la création d'un État palestinien souverain, indépendant, viable et démocratique.

Si votre parti est élu pour former le prochain gouvernement...

6) quelles politiques ou mesures entendez-vous mettre en œuvre pour soutenir et défendre les droits du peuple palestinien ?

ENTREPRISES ET DROITS HUMAINS

Depuis plus d'une décennie, la société civile canadienne demande au gouvernement fédéral de mettre en œuvre des mesures et des politiques pour assurer la reddition de compte des entreprises canadiennes, du secteur extractif en particulier, œuvrant à l'étranger par rapport à leurs impacts sur les droits humains et l'environnement. Nous attendons toujours, par exemple, la création d'un poste d'ombudspersonne indépendante et possédant de véritables pouvoirs d'enquête et de recommandation. Mais nous souhaitons aussi voir le gouvernement prendre de nouvelles mesures pour assurer le respect des droits humains et de l'environnement dans l'ensemble des chaînes d'approvisionnement des entreprises canadiennes à l'étranger.

Si votre parti est élu pour former le prochain gouvernement...

7) est-ce qu'il s'engage à utiliser la Loi sur les enquêtes pour créer un poste d'ombudspersonne sur la conduite responsable des entreprises qui sera indépendant et qui possédera les pouvoirs nécessaires pour mener des enquêtes sur les pratiques des entreprises ?

8) quelles mesures additionnelles proposera-t-il pour assurer le respect des droits humains et de l'environnement dans les chaînes d'approvisionnement ?

Nous vous remercions à l'avance pour vos réponses à ses questions sur des enjeux de solidarité internationale que les OCI du Québec ont à cœur. Nous partagerons vos réponses dans leur intégralité avec les membres de notre association et à travers nos médias sociaux.

Veuillez accepter, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Frédérique Thomas
Présidente du CA



Michel Lambert
Président du CA



Michèle Asselin
Directrice générale